# COMPTE RENDU – CONSEIL D'ADMINISTRATION
# 29 septembre 2022 de 9h30 à 17h

Le Conseil d'administration s'est tenu en présentiel au siège de Cotravaux – 11 rue de Clichy – 75009 Paris.

Présent.es

| | | |
|---|---|---|
| Matina Deligianni | Bureau, présidente de Cotravaux | (Solidarités Jeunesses) |
| Marco Paoli | Bureau, trésorier | (Concordia) |
| Olivier Lenoir | Bureau, membre | (Union REMPART) |
| Sébastien d'Ornano | Compagnons Bâtisseurs | |
| Leslie Fardin | Cotravaux Auvergne-Rhône-Alpes | |
| Angéline Martin | Cotravaux Ile de France | (GRIF) |
| Cristelle Sahores | CORAC | |
| Marie-Georges Pagel Brousse | Union REMPART | |

Équipe de Cotravaux

| | |
|---|---|
| Véronique Busson | Chargée de mission Volontariats |
| Léone Clerc | Chargée de Formation et vie du réseau |
| Besdaly Coulibaly | Chargé d'étude environnementale en stage |
| Philippe Pereira | Délégué national |

Excusé-es

| | |
|---|---|
| François Berte | Club du Vieux Manoir |
| Stéphane Victorion | CORAC – CJPCA |
| Jeanne Delisle | Études et Chantiers |
| Marie-Christine Abiska | Jeunesse et Reconstruction |

## 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté par les membres du Conseil d'administration.

## 2. ADOPTION DE COMPTE-RENDU

Les membres du Conseil d'administration adoptent à l'unanimité le compte-rendu de sa dernière réunion le 6 juillet 2022.

## 3. FORMATION NOUVEAUX-LLES ENTRANT-ES

Les membres du Conseil d'administration sont informés de la journée de travail qui s'est tenue la veille de cette séance – le 28 septembre 2022 – pour construire cette formation. Cette journée de travail s'est réalisée en présence de Marie-Georges Pagel-Brousse (Union REMPART), Leslie Fardin (Cotravaux AURA), Cristelle Sahores (CORAC), Sébastien d'Ornano (Compagnons Bâtisseurs). Ensemble, ces personnes ont pris un temps initial pour replacer le contexte, les enjeux de cette formation, le public ciblé puis, elles ont construit les modalités pratiques (format, durée, fréquence, équipe de formation, etc.) tout en construisant 3 modules avec pour chacun d'entre eux sa durée, ses thématiques, ses objectifs pédagogiques, ses contenus et ses ressources pédagogiques.

Cette formation sera à destination des nouveaux acteurs et des nouvelles actrices impliquées dans le réseau Cotravaux mais également, à destination des acteurs et des

actrices ressentant le besoin de consolider leurs savoirs, leurs compétences et leurs connaissances du réseau Cotravaux, que ces personnes soient bénévoles, volontaires ou salarié-es.

**Durée** : Module de 3 heures maximum, si possible couplée à un autre temps forts de type AG/CA/réunions/formations, autres, etc.
**Équipe de formation** : Pour le moment, l'équipe nationale, avec des déplacements en région pour former. Si besoins et/ou envies, les équipes régionales pourront également déployer ces formations.
**Format** : En présentiel dès que possible, notamment en région + une possibilité de distanciel au moins une fois par an.
**Crash-test** : le 7 décembre après-midi, couplé à la Plénière, pour une formation nouveaux-lles entrant-es en IDF. Ce sera également l'occasion de tester les outils.
**Fréquence** : Au moins 1 par an en visio + en fonction des besoins des régions (s'il y a des turn-over ou pas, un collectif structuré ou pas, etc.).

Le Conseil d'administration valide la proposition du groupe ayant construit le module et la première session de formation, qui servira de test, se tiendra donc le 7 décembre 2022 en après-midi dans les locaux de Cotravaux.

## 4. ACTUALITÉS INTERNES

- Actualités des membres

Matina Deligianni, déléguée nationale de Solidarités Jeunesses et présidente de Cotravaux, informe les autres membres du Conseil d'administration de sa future absence pour congé maternité à partir du 5 décembre pour près d'un an.
Solidarités Jeunesses continuera d'être représentée au sein du Conseil d'administration mais plus au Bureau. Ainsi, les membres du Bureau appellent à une réflexion pour les missions du Bureau et potentiellement coopter des membres d'associations présentes au Conseil d'administration au sein du Bureau.

Les représentant-es de l'Union REMPART précisent qu'ils vont rencontrer le 19 octobre Luc Pham, Conseiller de Pap Ndiaye en charge des valeurs de la République, des grands enjeux de société et de l'outre-mer. Ils signalent également qu'ils ont prévu de se retrouver le week-end du 20 octobre pour notamment faire un bilan de la saison des chantiers.

Pour préparer la Plénière du 8 décembre et que les associations puissent avoir suffisamment de temps d'y répondre et notamment lors de leurs réunion de bilan de la saison des chantiers, le Conseil d'administration demande à l'équipe salariée de Cotravaux de réaliser un questionnaire qui sera envoyé en amont de la Plénière, dès le mois d'octobre, au réseau.

- Locaux

Suite à la dernière réunion le 6 juillet du Conseil d'administration qui avait décidé de mettre en vente les locaux de Cotravaux, l'équipe salariée a donc mis en application cette décision depuis le 1er août 2022 avec, après étude et suivant les estimations et échanges avec les différentes agences immobilières contactées pour la vente, la mise en place d'un mandat exclusif avec l'agence Moriss Immobilier.

Après un mois d'août sans visite, le mois de septembre a vu plusieurs visites et une offre d'achat a été finalement reçue de la part d'une société d'investissement M&Z Invest de 1,6

M€, sans clause suspensive. La promesse de vente sera signée le 14 octobre et la signature de l'acte authentique de vente sera effectuée chez le notaire au plus tard le 15 mars 2023.

Au regard de la future absence de la Présidente de Cotravaux, le Conseil d'administration décide, qu'en cas d'indisponibilité de sa part, de donner pouvoir aux membres du Bureau de Cotravaux – Olivier Lenoir et Marco Paoli – ainsi qu'au délégué national – Philippe Pereira – pour l'ensemble des démarches liées à la vente du 11 rue de Clichy, 75009 Paris et à l'achat de futurs locaux.

Au regard de la future vente sans avoir encore trouvé de nouveaux locaux malgré de très nombreuses recherches, visites et prospections, une solution transitoire pour l'équipe salariée est recherchée. Marco Paoli informe le Conseil d'administration que Concordia est prête à accueillir l'équipe salariée de Cotravaux en attendant que des nouveaux locaux puissent être trouvés et achetés par Cotravaux.

Les membres du Conseil d'administration sont informés que, pour préparer le futur déménagement, la cave et la chambre de bonne du 11 rue de Clichy ont d'ores et déjà été vidées et que les archives à destination des archives nationales sont en cours de tri et de mise sous carton spéciaux pour un transfert courant janvier 2023 aux archives nationales.

Concernant la recherche de locaux, le Conseil d'administration décide de poursuivre les recherches avec le même cahier des charges jusqu'à la fin d'année. Si rien n'était trouvé à compter du 1er janvier 2023, les exigences actuelles seraient revues à la baisse avec la suppression de certains critères du cahier des charges comme l'extérieur et un léger éloignement de Paris et de sa petite couronne pourrait être accepté (lieu accessible par le RER par exemple, sans trop s'éloigner).

- Plans d'actions

Avant la présentation d'une proposition de plan d'actions travaillée par l'équipe salariée de Cotravaux, les membres du Conseil d'administration ont pu prendre un temps individuel pour relire ces propositions et relever notamment les idées fortes mais également, les questions que cela pouvait soulever pour eux et proposer des éventuels compléments.
Un retour en Plénière a été fait ensuite pour présenter chacune des thématiques du plan d'action, le Conseil d'administration a pu amender et finaliser chacune de ces thématiques.

Les membres du Conseil d'administration ont ensuite échangé quant à la proposition de structuration des groupes de travail.
Pour rappel au niveau des documents de référence, les statuts prévoient que « *Le Congrès et l'Assemblée Générale peuvent décider la mise en place de groupes de travail, ponctuels ou permanents, sur des sujets déterminés pour faire des propositions au Conseil d'Administration. Le Bureau est chargé de l'organisation de ces groupes, des missions qui leur sont confiées et du calendrier à respecter ».*

L'objectif de cette proposition est de relancer une dynamique de travail collectif avec toutes les associations du réseau, associations nationales et régionales, autour des grands axes de travail du réseau et des priorités fixées par l'Assemblée Générale.
Ces groupes auront pour vocation d'être à la fois des espaces techniques (échanges d'information et d'expériences, etc.) et politiques (réflexion de fond sur le sens des actions et des programmes, élaboration de positionnements collectifs, etc.) tout en visant des productions communes (texte, action, étude, formation, etc.) et en participant aux orientations et stratégies du réseau.

Dans la perspective de l'organisation du Congrès de Cotravaux en 2024, les membres du Conseil d'administration décident que les groupes de travail définis devront avoir dans leurs objectifs d'apporter une contribution au Congrès, chacun autour de sa thématique (plutôt que de créer un autre groupe spécifique pour réfléchir sur le Congrès) pour alimenter les réflexions, outiller le réseau ou encore, préparer des points ou des orientations pour les différentes instances de Cotravaux (Assemblée générale, Plénières, Conseil d'administration, etc.).

Concernant la structuration des groupes de travail, le Conseil d'administration souhaite notamment développer une approche globale « travail volontaire » dans les réflexions et communications du réseau (notamment des Cotravaux régionaux) en valorisant la diversité des possibilités d'engagement pour construire des parcours (plutôt que de s'attacher aux dispositifs et programmes institutionnels). Pour aller plus loin dans ce travail de structuration des groupes de travail, le Conseil d'administration souhaite qu'un document partagé et modifiable soit diffusé à l'ensemble des membres du réseau pour définir et prioriser les thématiques et sous thématiques qui devraient être abordés lors de temps d'échanges ainsi que les objectifs, le format, etc.

Suite à ces échanges et à l'adoption de ces plans de travail, l'équipe salariée avec le Bureau devra travailler sur la définition des besoins pour un poste de chargé-e d'études pour le début/courant 2023 qui aurait pour mission, en cas de validation du dossier en consortium du l'AAP CEJ, l'étude et l'évaluation du projet tout en prenant Observo.

- Thématique 2023

Suite à la décision de la dernière AG d'avoir la thématique « égalité hommes, femmes, personnes non binaires » comme thématique pour le réseau en 2023, le Conseil d'administration valide le fait que cette thématique puisse être portée en 2023 mais également en 2024 jusqu'au Congrès qui pourra également se nourrir de ces deux ans d'échanges, de travaux, de productions, etc. Un appel à participation autour d'un groupe de travail sera envoyé prochainement au réseau pour une première réunion au premier trimestre 2023 afin que ce groupe définisse leur objectifs et feuille de route.

- Congrès 2024

Suite à la décision de la dernière AG d'organiser un nouveau Congrès en 2024, le Conseil d'administration de Cotravaux statue que celui-ci prendra place à l'automne 2024 (deuxième quinzaine novembre mais pas le 30) sur deux (1 jour et demi de temps d'échanges et d'apport uniquement à destination de l'internet  une demi-journée pour les partenaires extérieurs) à Paris avec pour objectifs principaux de se nourrir à tous les niveaux, et notamment autour du fil rouge 2023/2024, et d'avoir un espace de valorisation à destination des partenaires extérieurs.

- Étude environnementale

Un point d'étape est réalisé concernant l'étude environnementale recensant les actions et les pratiques du réseau autour de la transition écologique et de l'éducation à l'environnement et au développement durable. De nombreuses visites et entretiens ont été réalisés par Besdaly Coulibaly, chargé d'étude en stage, durant l'été pour faire cet état des lieux. Un questionnaire a également été envoyé à toutes les associations du réseau pour compléter cet état des lieux. Des réunions et des entretiens seront programmés également dans les prochaines semaines avec des animateurs et animatrices, des représentant-es

d'associations. L'écriture de cette étude a déjà commencé et elle devra être conclue avant la fin du stage de Besdaly, le 23 novembre 2022.

- Appel à projet contrat d'engagement jeune service civique

Les membres du Conseil d'administration sont informés du dépôt en consortium, porté administrativement et financièrement par Concordia avec 7 associations du réseau dont Cotravaux, d'un dossier répondant à l'appel à projet contrat d'engagement jeune service civique. La réponse interviendra dans les prochaines semaines.

## 5. ACTUALITÉS EXTERNES

- Actualités politiques

PLF 2023
Les membres du Conseil d'administration sont informés de la hausse du budget de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (de 6,5 %, avec un budget de plus de 59 milliards d'euros) au niveau du Projet de Loi Finances 2023 mais avec une hausse en trompe l'œil puisque cette croissance est d'abord celle de la rémunération des personnels de l'Éducation nationale.

Au niveau du budget alloué à la Jeunesse, il progresse de près de 10 % par rapport à la loi de finances 2022. Cette hausse est expliquée avec notamment une forte croissance du budget 2023 concernant le déploiement du SNU → Le budget 2023 prévoit une enveloppe de 140 M€ (+30 M€ par rapport à 2022). Ainsi qu'une forte hausse pour le développement du service civique → En 2023, 20 M€ supplémentaires seront engagés pour atteindre un budget total de 519 M€, ce qui est censé permettre d'accroître le nombre de jeunes en mission de Service civique alors que les chiffres depuis plusieurs années ne sont pas atteints. Cependant, ce PLF 2023 octroi

Contexte Djepva
Les membres du Conseil d'administration sont informés du départ fin août de la directrice de la Djepva. Depuis, Yves Boero assure l'intérim à la direction de la Djepva. Il vient du Ministère des armées où il a été adjoint au directeur au SNU et à la jeunesse.
Gilles Nédelec, sous-directeur à l'éducation populaire, est revenu le 12 septembre à la suite du départ d'Emmanuelle Pérès.
Le Délégué national signale également au Conseil d'administration le départ dans l'été d'Hélène Hess, cheffe du Bureau du partenariat associatif, qui a été remplacée par Mélanie Rozès début septembre.
Au regard de ces nouvelles arrivées, le Conseil d'administration décide de solliciter rapidement la Djepva pour un temps d'échanges.
Concernant les demandes de renouvellement de CPO, la Djepva a produit une note d'analyse et de propositions qu'elle a transmise au cabinet d'El Haïry pour validation. Les renouvellements des CPO devraient intervenir dans les prochaines semaines.
Au regard de ce temps plus que long d'étude des CPO et du péril financier que cela engendre pour les associations, le Comité Exécutif d'Animation du Cnajep a décidé d'interpeller formellement le Ministère à ce sujet.

Contrat d'Engagement Républicain

Les membres du Conseil d'administrations sont alertés par le Délégué national des premiers retours inquiétants de premiers abus en régions relatifs au Contrat d'Engagement Républicain.

En effet, pour avoir organisé les 16 et 17 septembre, un atelier sur la désobéissance civile lors de son 2ème Village des Alternatives, l'association pour le climat et la justice sociale, Alternatiba serait d'après le préfet de la Vienne sous le coup d'une infraction au CER. Une tribune signée par une soixantaine d'organisations rappelle que la désobéissance civile relève de la liberté d'expression, du répertoire d'actions légitimes des associations et qu'elle s'inscrit dans le cadre de la démocratie et de la république. L'association a également reçu le soutien de la Mairie de Poitiers qui a refusé d'engager la procédure de retrait de subvention à l'association comme le voulait le préfet qui, suite à cette décision, a saisi le tribunal administratif afin qu'il examine cette délibération en vue d'une annulation.
Il est donc primordial de suivre avec grande vigilance ces potentiels abus relatifs au CER au sein des différentes régions où les préfets, représentant-es du Ministère de l'Intérieur et en charge du suivi de la loi séparatisme, peuvent recourir abusivement, et souvent sans justification aucune, à des retraits ou non reconduction de subventions.

Comité de filière de l'animation

Au regard des difficultés dans l'animation, Sarah El Haïry, Secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de l'engagement, avait organisé pour rappel fin 2021 des Assises de l'animation. Le plan d'actions défini par ces Assises comprenait 25 mesures dont certaines, de moyen terme, constituent une feuille de route qu'il revient à un futur « Comité de filière Animation » de préciser par la concertation.

Ainsi en cette rentrée 2022, le Comité de filière de l'animation prend forme et est en train d'être formé avec plusieurs collèges : financeurs, collectivités territoriales, associations d'éducation populaire, organisations professionnelles et syndicales, associations familiales.
Des groupes de travail seront également créés pour mener à bien les travaux et faire des propositions :

- Formation professionnelle initiale et continue
- Formation et emploi dans l'animation volontaire
- Observatoire de la filière
- Passerelles entre l'animation volontaire et l'animation professionnelle

Les membres du Conseil d'administration sont informés que le Bureau de Cotravaux a souhaité que Cotravaux candidate au Bureau du Comité de filière mais également aux groupes de travail : Observatoire de la filière et Passerelles entre animation volontaire et animation professionnelle.

Le Délégué national aura un temps d'échanges le 30 septembre avec le secrétaire général du comité de filière pour évoquer ces souhaits ainsi que le projet constitutif du comité de filière que chaque structure est amenée à signer.

Au regard de ces souhaits de participation, il faudra identifier des personnes pouvant suivre ces travaux, porter la voix du réseau et rapporter les échanges et réflexions.

- Rendez-vous institutionnels et réunions à venir : préparation

Le Conseil d'administration est informé du rendez-vous que le Délégué national et Olivier Lenoir ont eu le 12 juillet 2022 avec les représentant-es du Ministère de la Culture, Madame Chave, sous-directrice des monuments historiques et des sites, et Régis Peutillot, chargé de mission, et dont ils en ont profité pour leur remettre le Focus Culture 2021, produit chaque année par Observo et soutenu par le Ministère de la Culture, dont nos interlocuteurs ont salué ce travail de qualité et qui leur ont également proposé de transmettre directement à toutes les DRAC.

Les membres du Conseil d'administration souhaitent que le Délégué national sollicite pour des rendez-vous la nouvelle cheffe de bureau du partenariat associatif ainsi que le sous-directeur de l'éducation populaire et le directeur par intérim de la Djepva.
De plus, ils souhaitent également que des rendez-vous se programment dans les prochaines semaines avec le cabinet du Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, le cabinet de la Secrétaire d'État en charge de la Jeunesse et du SNU, la Direction Générale de la Cohésion Sociale ou encore, l'ANCT, la CNAF dans le cadre du renouvellement de la convention d'objectifs et de gestion 2023-2027 et le Ministère de l'Agriculture.

La réunion de bilan annuelle des chantiers de jeunes bénévoles sera également à programmer avec la Djepva pour la fin de l'année.

- Comité Stratégique de l'Agence du Service Civique

Les membres du Conseil d'administration sont informés de la décision du Bureau de renouveler la participation de Cotravaux au Comité Stratégique du Service Civique – confirmée lors de la réunion autour des volontariats avec notamment une volonté conjointe autour de cette candidature de porter et de replacer le service civique dans sa dimension engagement et citoyenneté tant pour les volontaires que les structures d'accueil tout en réaffirmant la nécessité de la formation sous toutes ses dimensions (tuteurs et tutrices, volontaires, etc.). Le dossier de renouvellement est à déposer avant le 14 octobre.

- Sollicitation du Collectif Français pour l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable

Cotravaux a été sollicité par le Collectif Français pour l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable (CFEEDD) pour lancer une démarche d'adhésion et que le réseau vienne rejoindre les rangs des membres du Collectif où figure déjà des associations environnementales (France Nature Environnement, la LPO, la Fédération des Parcs Régionaux de France, les Réserves Naturelles de France, l'Union Nationale des CPIE, la Fédération Connaitre et Protéger la Nature, etc.) et des associations de jeunesse et d'éducation populaire (les Francas, les CEMEA, les Petits Débrouillards, les SGDF, la Ligue de l'Enseignement, etc.).

Le Collectif Français de l'Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable (CFEEDD) a été formé en 1997 et son objectif est de représenter les acteurs de la société civile qui œuvrent en faveur du développement de l'éducation à l'environnement et au développement durable en France.

Potentielles raisons d'y adhérer :

- Enjeux politiques autour de l'éventuelle pérennisation d'un partenariat avec le Ministère de la Transition Écologique (MTE) à la suite de l'étude environnementale soutenue par le MTE en 2022
- Enjeux de s'inscrire de façon durable au sein de ce secteur, de tisser de nouveaux partenariats possibles au niveau national, qui pourra rejaillir au niveau régional et local, avec des associations environnementales, le MTE, et ses services déconcentrés, etc.
- Enjeux pédagogiques (ressources, contacts, formations, etc.) autour de l'éducation à l'environnement et au développement durable

Ce qu'impliquerait une adhésion au Collectif :

- 200 € d'adhésion par an.

- Des temps de représentation pour la personne identifiée et nommée par le CA (au moins 2 réunions par an) pour être simple membre. Une demande d'adhésion en tant que membre du groupe pilotage impliquerait beaucoup plus de temps de représentation (une réunion tous les mois de 2h).
- L'élaboration de notre plaidoyer et de ce qu'on souhaite porter au sein de cette nouvelle structure.

Les membres du Conseil d'administration de Cotravaux valident la sollicitation du CFEEDD d'entamer une démarche d'adhésion au Collectif pour être simple membre. Le Délégué national prendra contact auprès du coordinateur du CFEEDD et sera en charge des démarches autour de cette demande d'adhésion.

## 6. QUESTIONS DIVERSES ET CALENDRIER

8 décembre 2022 : Plénière à Paris
Plénière printemps 2023 : 13 et 14 mars en PACA (sous réserve de la validation de la CORAC)
Prochain CA : 12 mai 2023
AG 2023 : 6 juin 2023 (avec la possibilité de faire une journée d'échanges et de travail la veille de l'AG, le 5 juin 2023)

Fin du CA